

directives à l'intention de toutes les banques des États-Unis. Pour s'assurer que les opérations sur les devises étrangères de nos banques ne seront pas incompatibles avec ces objectifs, le gouvernement canadien a requis toutes les banques à charte de conduire leurs opérations sur les devises étrangères de telle sorte que la position nette de leurs bureaux principaux et des succursales canadiennes vis-à-vis des résidents des États-Unis, ne descende pas au-dessous de la position au 31 décembre 1964.

2. Ni le gouvernement ni la Banque du Canada ne maintient de statistique distincte sur les agences de New-York. Toutefois, une statistique globale des opérations des banques canadiennes sur les devises étrangères est maintenue depuis des années. Ces deux dernières années, on a établi une statistique plus détaillée.

3. Les fluctuations de la statistique relative à la situation de nos banques en devises étrangères sont continuellement à l'étude au ministère des Finances et à la Banque du Canada.

4. La statistique mentionnée ci-dessus au numéro 3 comprend des renseignements sur le marché européen du dollar. Le Canada n'a fait aucune étude en règle mais ses représentants ont participé à des entretiens internationaux concernant le marché européen du dollar.

[Français]

RADIO-CANADA ET LES MATCHES DE HOCKEY

Question n° 446—M. Dubé:

1. La Société Radio-Canada a-t-elle déjà tenté d'obtenir les droits de télévision des matches en entier de la saison régulière de hockey de la LNH le samedi soir?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle agence de publicité détient les droits de télévision de ces matches?

3. Quelles raisons ont été présentées par cette agence pour refuser la diffusion des matches en entier, si tel est le cas?

4. Quelle est la popularité de ces programmes de télévision des matches de hockey selon le *Nielsen's Television Index*?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Radio-Canada m'a communiqué les renseignements suivants: 1. A la suite d'un accord conclu il y a deux ans, Radio-Canada a ajouté une demi-heure à l'émission consacrée aux matches de hockey du samedi. Cela permet de montrer les points saillants de la première période avant le début de l'émission.

Radio-Canada est d'avis que la période à haute cote d'écoute du samedi soir doit contenir d'autres genres d'émissions en plus du hockey; une heure et demie est déjà consacrée à ceux qui aiment ce sport. Il faut aussi penser aux autres téléspectateurs qui n'aiment pas le hockey avec autant de ferveur et leur donner d'autres émissions qui les intéressent. La variété des émissions au programme de télévision du samedi soir a permis de rejoindre divers auditoires et a donné de bons résultats. Naturellement les adeptes du hockey aimeraient voir les matches en entier; il y a toutefois bien d'autres téléspectateurs dont il faut tenir compte. Radio-Canada a l'impression, compte tenu de l'ensemble de l'auditoire, de donner un programme équilibré le samedi soir.

2. Au Canada, c'est la *MacLaren Advertising Agency* qui possède les droits de diffusion des matches de la LNH.

3. Ne s'applique pas.

4. D'après Nielsen, en saison, les matches de hockey sont les émissions de télévision les plus populaires.

[Traduction]

LOCATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES DESTINÉS AU PARC NATIONAL DE KEJIMKUIK

Question n° 540—M. Coates:

1. Quels résultats a donnés l'appel d'offres fait par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales pour la location de onze véhicules automobiles devant servir dans le nouveau parc national de Kejimikujik?

2. Combien de soumissions le ministère a-t-il reçues, quels sont les noms des soumissionnaires et quels sont les prix mentionnés par chacun?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): 1. S'il est vrai que la première estimation des besoins en véhicules automobiles au parc national projeté de Kejimikujik exigeait 11 véhicules automobiles, la réévaluation, qui a suivi, a permis de réduire le nombre prévu en éliminant l'un de ces véhicules. Le ministère a donc fait un appel d'offres pour la location des dix véhicules automobiles, à la suite duquel il est à préparer les contrats pour les deux heureux soumissionnaires ci-après:

a) *Rafuse Leasing Limited*, Bridgewater (N.-É.) 5 véhicules: 1 voiture à quatre portes; 1 familiale; 2 camionnettes à quatre roues motrices, dont une camionnette avec treuil; et 1 camion plat; b) *Silver's Garage Limited*, Bridgewater (N.-É.), 5 véhicules: 5 camionnettes d'une demi-tonne.